

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES

Scrutin des 22 et 29 mars 2015

Les élections départementales : quelques changements

AVANT

1 conseil général composé de 49 conseillers généraux (1 élu pour chacun des 49 cantons)

APRES

1 conseil départemental composé de 50 conseillers départementaux (**1 binôme homme/femme** élu pour chacun des 25 cantons)

Le canton de Mauguio est composé de 6 communes : Candillargues – La Grande-Motte – Lansargues – Mauguio Carnon – Mudaison - Saint-Aunès

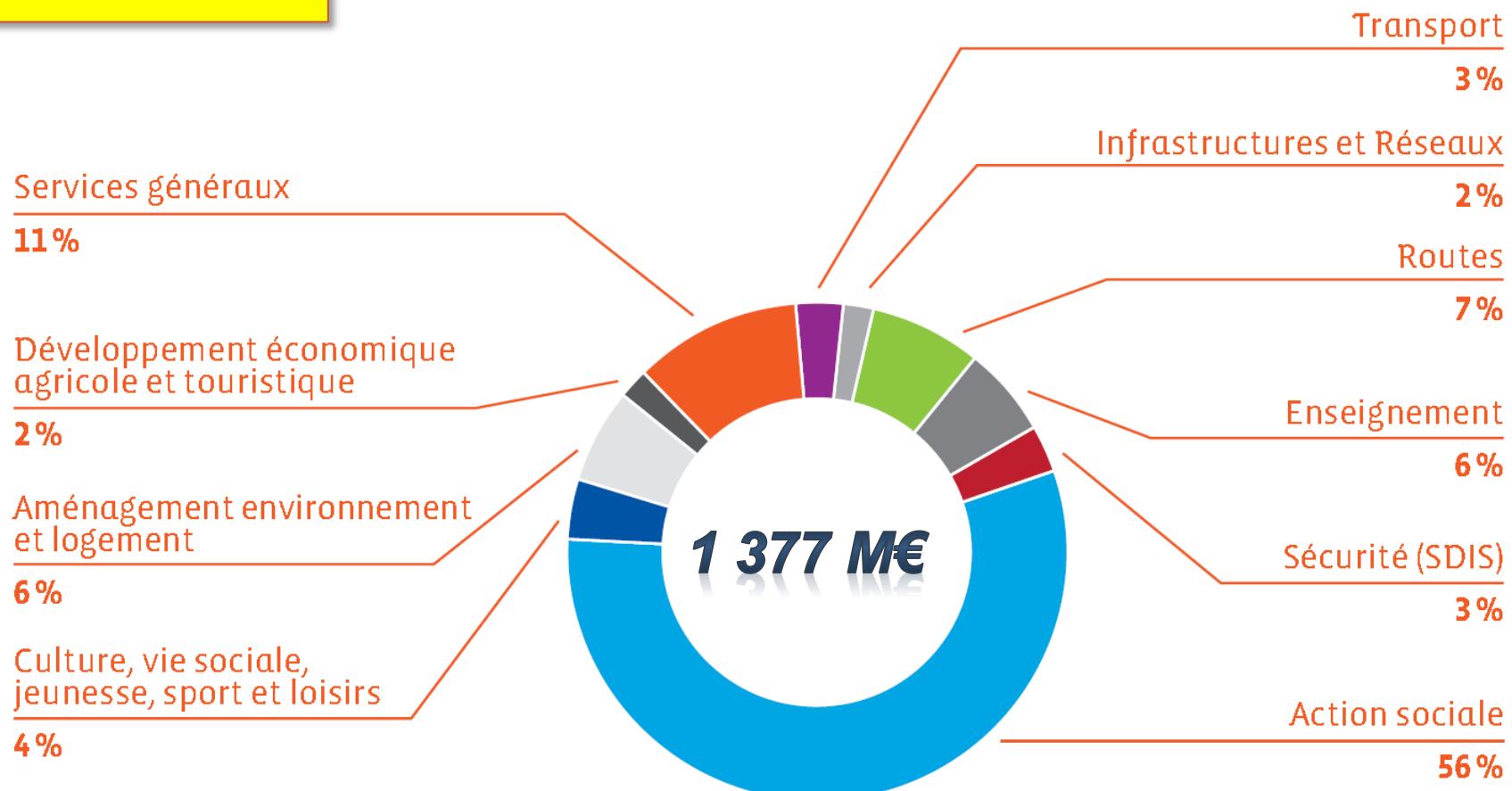


Le canton de Mauguio est composé de **8 communes** : Candillargues – La Grande-Motte – Lansargues – Mauguio Carnon – Mudaison – Palavas - Saint-Aunès – Valergues

Même périmètre que l'agglomération du Pays de l'Or

Le budget du département en 2014

1 062 036 habitants



Principales ressources :

Dotations de l'état (616 M€), Fiscalité directe (370M€) et indirecte (178M€), Emprunt (117M€)

Les compétences du département

Avec la réforme territoriale les principales compétences du département sont confirmées.

POLITIQUES PUBLIQUES OBLIGATOIRES



L'action sanitaire et sociale



La sécurité incendie



L'enseignement



La culture



L'aménagement durable
du territoire



La gestion des routes
et des déplacements

POLITIQUES PUBLIQUES VOLONTARISTES

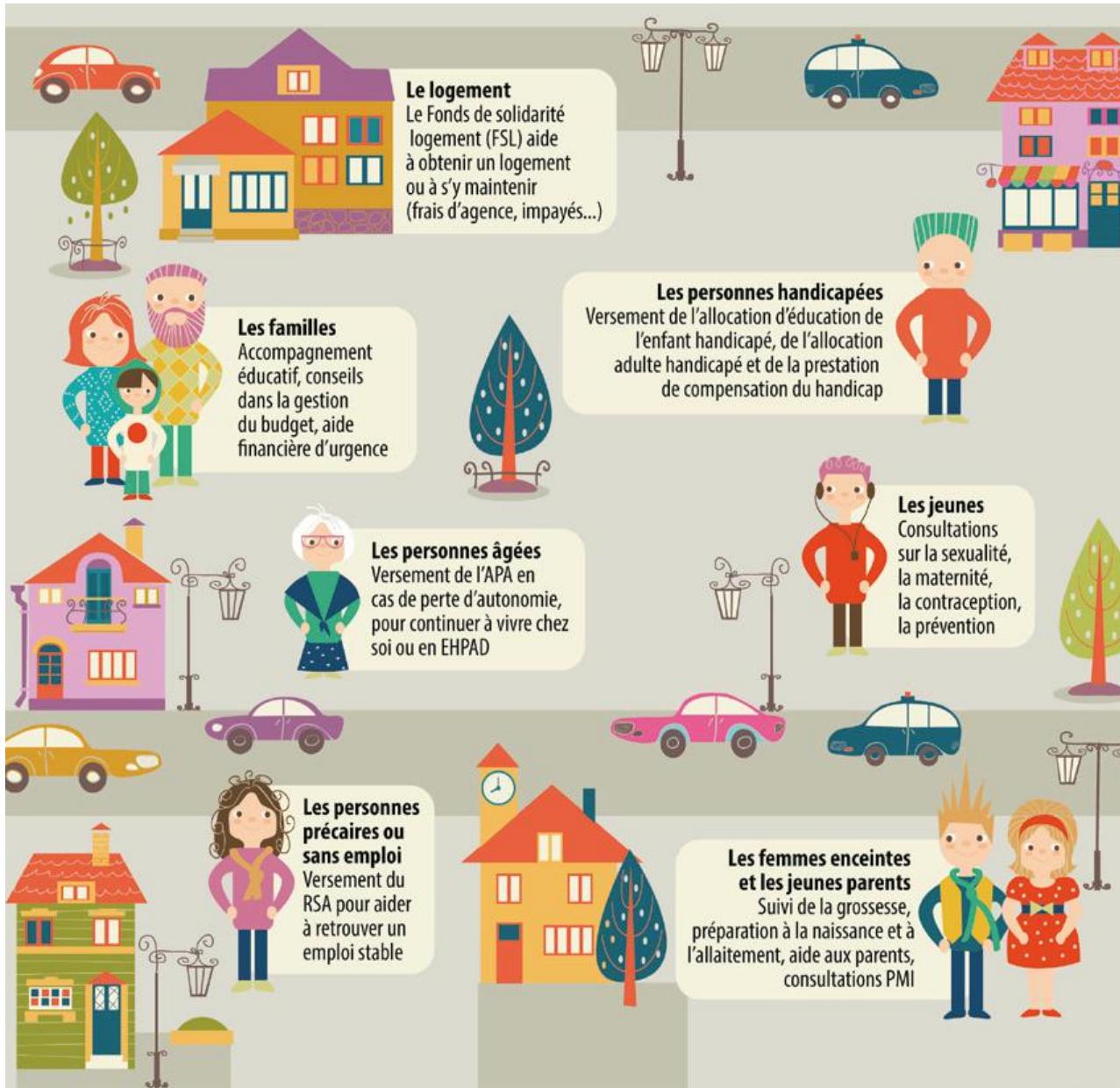


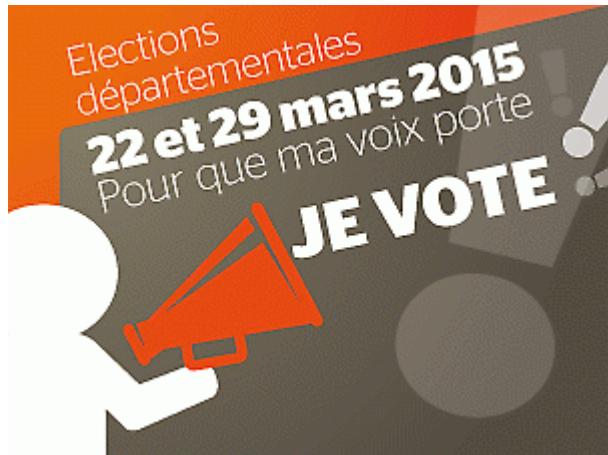
Aides en faveur
des communes ou des associations



Soutien à l'emploi local

Le département patron de la solidarité





**Le Département agit pour votre quotidien,
ne laissez pas les autres décider pour vous.**



Vote par procuration

- **Il est toujours possible voter par procuration**
 - Pour cela il suffit d'attester sur l'honneur qu'en raison d'une obligation professionnelle, de formation, pour raison de santé ou parce que vous êtes en vacances ... vous ne serez pas présents dans la commune le jour du scrutin.
 - Il faut ensuite désigner un mandataire, remplir un [formulaire](#) et le déposer à la gendarmerie ou dans un tribunal d'instance.